

MAIRIE DE MAS-SAINT-CHELY

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 28 février 2022

Présents : Mesdames BECQUERELLE, FAURE-HERVE, ROBERT et Messieurs ANDRE, GINISTY, LAURENT, MOREAU, MOURGUES, RICHARD, SALLES, VERGELY

Ordre du jour :

- Election du Maire
- Election des adjoints
- Indemnités du Maire et des Adjoints
- Désignation des délégués
- Questions diverses

La séance, ouverte à 20h30, est présidée par Michel MOURGUES, doyen de l'assemblée. Guillaume ANDRE est désigné comme secrétaire de séance.

Election du Maire :

Monsieur Gilles VERGELY, seul candidat, est élu avec 10 voix sur 11 votants (1 bulletin blanc).

Monsieur VERGELY étant élu Maire, il prend la présidence de la séance pour la suite du conseil.

Nombre d'adjoints :

Par 9 voix sur 11 votants, le Conseil fixe le nombre d'adjoints à DEUX.

Election du premier adjoint :

Monsieur Thierry SALLES, seul candidat, est élu avec 9 voix sur 11 votants (2 bulletins blancs).

Election du deuxième adjoint :

Monsieur Julien LAURENT, seul candidat, est élu avec 9 voix sur 11 votants (2 bulletins blancs).

Indemnités du maire et des adjoints :

Le Conseil décide de reconduire les précédentes rémunérations, à savoir :

Maire : 25,5% de l'indice brut 1027

Adjoints : 9% de l'indice brut 1027

Et dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget, à l'unanimité.

Désignation des délégués devant siéger aux divers syndicats et commissions :

- AGEDI : Monsieur Gilles VERGELY
- SELO : Monsieur Joël GINISTY (titulaire) et Monsieur Michel MOURGUES (suppléant)
- LOZERE INGENIERIE : Monsieur Gilles VERGELY (titulaire) et Monsieur Thierry SALLES (suppléant)
- SDEE : Monsieur Eric MOREAU (titulaire) et Monsieur Julien LAURENT (suppléant)
- COMMISSION APPELS D'OFFRES : Monsieur Gilles VERGELY (Président) et Messieurs Eric MOREAU, Thierry SALLES et Julien LAURENT (titulaires)
- COMMISSION TOURISME DURABLE ET SPORTS DE PLEINE NATURE : Monsieur Guillaume ANDRE
- PARC NATIONAL DES CEVENNES : Madame Sophie FAURE-HERVE (titulaire) et Madame Chrystel BECQUERELLE (suppléante)
- SICTOM : Madame Brigitte ROBERT et Monsieur MOURGUES Michel (titulaires) et Messieurs Jean-Louis RICHARD et Guillaume ANDRE (suppléants)

Questions diverses :

Tenant l'urgence à prendre décision, Monsieur le Maire interroge le Conseil concernant le devis supplémentaire de l'entreprise INEO visant à raccorder au réseau téléphonique l'habitation COMMMANDRE à Caussignac.

Le devis est accepté par le Conseil, la Mairie prendra en charge le supplément.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.